

Le Permis Citoyen Argentat-sur-Dordogne

*Favoriser l'autonomie des jeunes
grâce à l'engagement citoyen*



Introduction

- La mairie d'Argentat-sur-Dordogne souhaite mettre en place le dispositif "Permis Citoyen" pour encourager les jeunes de 16 à 24 ans à s'impliquer activement dans la vie locale tout en les aidant à financer leur permis de conduire.
- Ce programme vise à renforcer leur autonomie et à valoriser leur engagement au service de la collectivité.

Objectifs

- Faciliter l'accès au permis de conduire pour les jeunes, outil essentiel d'insertion professionnelle, sociale et de désenclavement rural.
- Encourager l'engagement citoyen à travers des projets d'utilité publique.
- Renforcer le lien social et le sentiment d'appartenance à la commune.

Fonctionnement

- Public concerné : Jeunes de 16 à 24 ans résidant sur la commune.
- Principe : La mairie finance jusqu'à 400 € pour le permis de conduire, en échange de 40 heures d'engagement dans un projet d'intérêt général en complément du permis à 1€ pour le permis B.
- Projets éligibles : Activités dans les services municipaux, écoles, ou EHPAD (voir exemples).

Exemples de Projets

Dans les services de la mairie :

- Organisation d'événements locaux(AA) ou (marchés, fêtes).
- Entretien des espaces publics (espaces verts, mobilier urbain).
- Numérisation des archives.

Dans les écoles :

- Accompagnement scolaire ou animation d'ateliers.
- Sensibilisation à l'environnement.

Dans les EHPAD :

- Organisation d'activités intergénérationnelles.
- Aide quotidienne (sorties, repas).

Dans des associations utiles aux autres (Restos du coeur, EFS, Croix rouge etc) ou pour des actions citoyennes.

Exemples de Projets (détail)

Dans les services de la mairie :

Organisation d'événements locaux :

- Aider à la logistique et à l'animation des marchés, foires ou festivités municipales. - Laurent et Nicolas
- Participer à l'animation de la maison du Patrimoine. - Frédéric
- Aider à la communication des événements (création d'affiches, diffusion d'informations). - André

Entretien des espaces publics - Services techniques :

- Repeindre des bancs publics ou du mobilier urbain.
- Entretenir les espaces verts : fleurissement, plantation d'arbres, nettoyage des bords de rivière.

Appui administratif :

- Aider au classement des archives ou à la numérisation de documents anciens

Exemples de Projets (détail)

Dans les écoles :

Accompagnement scolaire :

- Proposer du soutien aux élèves en difficulté après les heures de classe.
- Encadrer des ateliers éducatifs (initiation à l'informatique, activités manuelles).

Animation d'activités :

- Organiser des jeux ou des ateliers créatifs pendant les pauses ou les temps périscolaires.
- Mettre en place des ateliers de sensibilisation (environnement, sécurité routière).

Exemples de Projets (détail)

Dans l'EHPAD :

Activités intergénérationnelles :

- Lire des livres ou des journaux aux résidents.
- Organiser des ateliers mémoire (jeux, discussions sur des thèmes anciens).

Animation et loisirs :

- Organiser des concerts, spectacles ou projections de films.
- Proposer des ateliers créatifs (peinture, tricot) ou sportifs doux (yoga, marche).

Aide quotidienne :

- Accompagner les résidents lors de petites sorties (promenades dans le parc).
- Aider au service lors des repas.

Exemples de Projets (détail)

Les projets citoyens

Sensibilisation à l'environnement - Xvd :

- Organiser des campagnes de ramassage des déchets avec les habitants.
- Créer des affiches éducatives sur le tri des déchets et les placer dans la commune.

Les associations utiles aux gens

- Distribution aux restos du coeur
- Vesti boutique de la Croix rouge
- Local du Secours populaire
- Ressourceries
- Autres propositions

Quantification des cibles

Une diminution sensible de la population des jeunes, plus marquée chez les jeunes majeurs

1 164 jeunes âgés entre 11 et 24 ans résidaient à la CC XVD en 2019 (- 6,7% p.r. à 2015) :

- 801 jeunes âgés entre 11 et 17 ans
 - > 436 jeunes âgés entre 11 et 14 ans (potentiellement collégiens)
 - > 365 jeunes âgés entre 15 et 17 ans (potentiellement lycéens)
- 363 jeunes âgés entre 18 et 24 ans (3,2% de la population, - 4,2 points p.r. au département)

RP 2019	11-14 ans	%	15-17 ans	%	18-24 ans	%
CdC Xaintrie Val'Dordogne	436	100%	365	100%	363	100%
Ex CC du Pays d'Argentat	234	54%	215	59%	216	59%
Ex CC du canton de St Privat	131	30%	90	25%	101	28%
Ex CC du canton de Mercœur	71	16%	60	16%	46	13%
Argentat-sur-Dordogne	108	25%	94	26%	116	32%
Saint-Privat	43	10%	27	7%	33	9%
CdC XVD hors villes centre (Argentat ou St Privat)	286	65%	244	67%	214	59%

CTG XVD par le cabinet CREHAM Source : Insee, RP2019

Entre 2015 et 2021, la population totale de la commune a diminué d'environ 1,2 % par an, avec une baisse notable des jeunes (moins de 30 ans). En 2021, les jeunes de 0 à 14 ans représentaient environ 11,2 % de la population, contre 12,5 % en 2015, et la tranche des 15-29 ans est passée de 9,9 % à 9,3 % durant la même période

En appliquant une baisse similaire pour les 11-24 ans, on peut supposer que leur nombre a également diminué depuis 2019. Si l'on projette ces tendances, le nombre d'habitants dans ces tranches d'âge pourrait avoir reculé de 5 à 10 % environ depuis 2019.

Cela reste une approximation, car des facteurs comme l'arrivée ou le départ de jeunes familles, ainsi que des variations dans les naissances, pourraient influencer ces chiffres. Pour des données exactes, le recensement le plus récent sera nécessaire.

Budget Prévisionnel

Rémunération par jeune

40 heures pour 400 € maximum = 1/4 de SMIC
(ou 30 heures 300 €, 35 heures 350 €)

Scénarii de participation :

25 % des jeunes (47 participants) : 18 800 €

50 % des jeunes (94 participants) : 37 600 €

100 % des jeunes (189 participants) : 75 600 €

Budget Prévisionnel

Le projet pilote de la Mairie de NAVEIL prévoyait d'inclure 7 heures de formation PSC1 (Prevention et secours civiques de niveau 1)

Le coût estimé serait d'environ 60 € par participants.
(Source udsp19)

Budget Prévisionnel

Proposition de 10 places par an pour un budget de 4 600 € (4000 € de rémunération et 600 € de PSC1).

Subvention maximum de la CAF de 80% pour le projet.

Conclusion

Le permis citoyen est une opportunité pour les jeunes d'acquérir leur autonomie tout en contribuant activement à la vie locale.

Grâce à ce dispositif, la commune d'Argentat-sur-Dordogne renforce son engagement pour l'intégration et la solidarité intergénérationnelle.